



« Jamais, dans ma vie normale, je n'aurais pu découvrir toutes ces écoles, que j'ai visitées avec les Cordées. L'équipe des Cordées est à notre écoute, on s'est même fait des amis. C'est une vraie chance ! »

## EN CHIFFRES

**50%**

des bénéficiaires des Cordées de la réussite proviennent des **quartiers Politique** de la Ville

**38%**

entament des **études longues** dans le supérieur

**19%**

vont en **classes préparatoires** (CPGE)

**35%**

poursuivent des **études courtes**

### La Région Île-de-France, première de Cordées !

**79 Cordées** agissent auprès de 372 établissements secondaires.

La Région s'engage à **doubler le nombre de Cordées** sur son territoire, d'ici 2020, avec **150 Cordées** pour ouvrir largement le dispositif aux élèves des filières professionnelles et des territoires ruraux.

**Des moyens** : une simplification des procédures, des budgets et une communication renforcée sur ce dispositif vertueux.

## île de France

# Les Cordées de la réussite : libérez les ambitions de vos élèves !

Pour développer l'ambition et la réussite de jeunes qui, pour des raisons socio-culturelles ou géographiques, n'envisagent pas d'études longues, les Cordées de la réussite constituent un réseau solidaire entre des lycées et leur « tête de cordées », des établissements d'enseignement supérieur. Un parcours gagnant-gagnant pour élèves et étudiants : n'hésitez pas, engagez vos établissements !

Lancées en 2008 par Valérie Pécresse, alors Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les Cordées de la réussite ont fait la preuve de leur efficacité. Dans le cadre de sa politique de développement de passerelles -3/+3, la Région Île-de-France propose de les multiplier, au service de la réussite de tous.

**Constat...** Un certain nombre de jeunes connaissent mal le paysage de l'enseignement supérieur et ont tendance à s'autocensurer, à brider leurs ambitions scolaires, alors qu'ils pourraient prétendre à des études longues.

### ... Une réponse solidaire efficace

Les Cordées de la réussite créent un réseau de solidarité entre des lycées « sources » et leur « tête de cordée », des établissements d'enseignement supérieur ; elles reposent sur un principe : l'efficacité de la transmission par les pairs, l'information « directe », le tutorat et la mise en réseau avec des étudiants engagés dans l'enseignement supérieur, et notamment les filières d'excellence.

### Une palette d'actions possibles

Soutien méthodologique, aide à l'orientation, ouverture culturelle, découverte des métiers, assistance dans certaines disciplines... Autant d'actions qui permettent aux élèves de prendre confiance, de mettre en place un réseau et de dépasser le champ des possibles.

### Des démarches simplifiées

Les Cordées sont subventionnées par :  
 > l'État via le MENESR et le Commissariat général à l'égalité des territoires  
 > les collectivités (Région, départements).

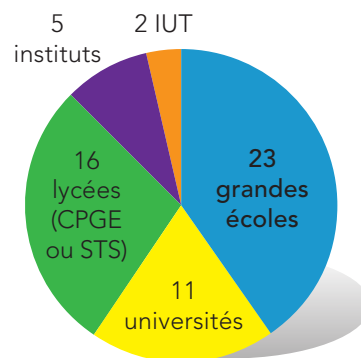
Pour financer la Cordée, le Commissariat général à l'égalité des territoires impose que 50% des bénéficiaires viennent des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. **La Région Île-de-France propose d'ouvrir plus largement le dispositif** aux élèves des filières professionnelles et des territoires ruraux éloignés.

**Comment créer une Cordée ?** La « tête de cordée » adresse son projet au référent académique en juin, pour une labellisation en novembre. Le dossier doit indiquer la diversité et le nombre d'élèves concernés, leur suivi dans le temps, la typologie et la périodicité des actions prévues, l'implication des parents, la mise en place d'outils de suivi, et l'équilibre budgétaire.

### L'engagement de la Région

La Région simplifie les démarches et apporte son soutien aux établissements dans le montage des dossiers, pour encourager les initiatives et la création d'une grande communauté régionale des Cordées de la réussite.

### Rejoignez les Têtes de Cordées



### VOS CONTACTS

> Dans les académies :

**Créteil** : Rozenn DAGORN / rozenn.dagorn@ac-creteil.fr

**Paris** : Luc PHAM / luc.pham@ac-paris.fr ; Claire BRIET / claire.briet@ac-paris.fr

**Versailles** : Annie ZENTILIN / annie.zentilin@ac-versailles.fr ;

Marie-Laure NUMA / marie-laure.numa@ac-versailles.fr

> **Région Île-de-France** : Patricia OMARI / patricia.omari@iledefrance.fr